Appendice IV: Email de China International Water and Electric Corporation, 25 mars 2020

Monsieur Wormington,

Je vous écris ce mail au nom de Mr Rujun ZHANG à votre mail du 13 Mars. J'espère la réponse pourra vous clarifier la situation et répondre à vos questions.

Nous accusons réception de l'émail du Human Right Watch (HRW) à la date du 12 mars 2020 par rapport à la réinstallation des populations impactées par le Projet d'Aménagement Hydroélectrique de Souapiti.

En réponse, nous portons à votre connaissance ce qui suit:

Le Projet d'Aménagement Hydroélectrique de Souapiti est développé dans le cadre d'un PPP (Partenariat Public et Privé) entre l'Etat Guinéen et CWE du Groupe de CTG.

L'Etat Guinéen est l'Actionnaire majoritaire qui détient 51% des Actions et CWE est actionnaire avec une participation de 49%.

Dans ce cadre, le déplacement et la réinstallation des populations dudit Projet sont à la charge de l'Actionnaire majoritaire (l'Etat Guinéen) à cause de son caractère hautement social et représenté par la Direction du Projet d'Aménagement Hydroélectrique de Souapiti (PAHS).

En tant que l'Actionnaire, CWE participe à la réinstallation et joue un rôle de superviseur notamment le recensement et la consultation des indicateurs physiques des populations déplacées, la planification et la conception de la réinstallation, l'étude et la mise en œuvre des normes d'indemnisation et de compensation, la construction des routes et des ponts etc.

Afin d'assurer la transparence de la réinstallation et la traçabilité de diverses tâches, nous avons mis en place un système informatique de réinstallation conjointement avec l'Etat Guinéen. Ce système comprend des différents modules tels que l'indicateur

physique de réinstallation, la situation de la mise en œuvre de réinstallation, la gestion de l'avancement de réinstallation, la conception et la planification de réinstallation.

Tous les documents pertinents de la réinstallation sont saisis dans le système informatique en temps réel.

En tant que le représentant de l'Actionnaire majoritaire (l'Etat Guinéen), le PAHS nous a rappelés à plusieurs reprises de sa responsabilité de réaliser l'ensemble du travail de réinstallation du projet.

A cet effet, nous vous remercions de vous adresser à la Direction du Projet pour tout détail que vous souhaiterez avoir sur la réinstallation des populations impactées par le Projet Souapiti.

Compte tenu de l'intérêt de HRW accorde à la réinstallation du Projet Souapiti, nous transmettrons votre émail et les documents connexes à PAHS, le représentant de l'Actionnaire majoritaire (l'Etat Guinéen) qui pourrait communiquer directement avec votre Organisation.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Monsieur Wormington, l'expression de nos considérations distinguées.

Zhang Jun 张俊
Président - Société de Gestion de Kaléta
几内亚凯乐塔电站管理公司总裁
China International Water & Electric Corp.(CWE)
中国水利电力对外有限公司